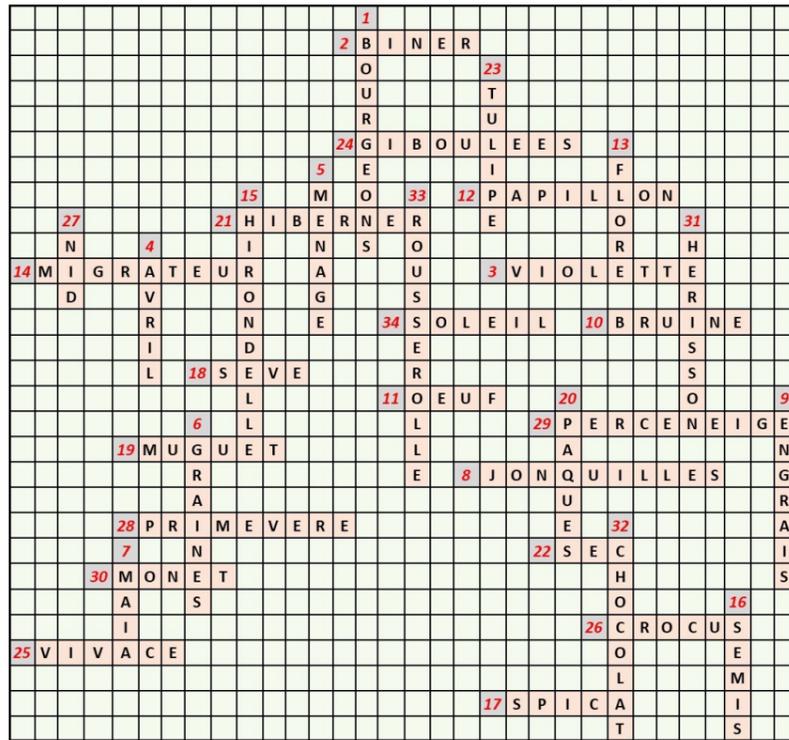


Solution Grille de PÂQUES



Ingrédients Pour 6 personnes

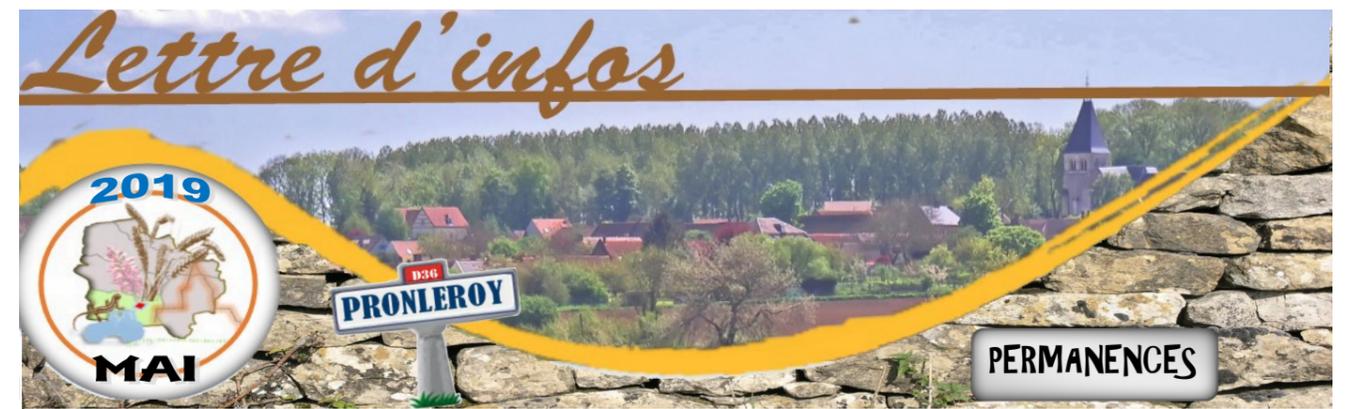
250g de farine, 150g de beurre, 50cl d'eau, 2 tomates, 50g de mimolette, 250g de filet de haddock, 1 botte d'asperges vertes, 5 œufs, 1 noix de muscade, 3 cuillerées à soupe de crème fraîche, lait, sel et poivre.

- Dessaler le haddock dans du lait pendant 4h.
- Préparer la pâte : travailler à la main la farine, l'eau, une pincée de sel, le beurre mou et deux œufs entiers pour obtenir une pâte homogène. Laisser reposer au frais 30min sous un linge humide.
- Séparer les pointes des asperges, éplucher et couper les queues en deux.
- Faire cuire 7 à 8 min les pointes à l'eau bouillantes salée, et les queues pareillement pendant 10 min. Egoutter et réserver.
- Couper le haddock en petits tronçons, les tomates pelées et la mimolette en dés. Batre trois œufs en omelette, avec la crème fraîche, de la muscade râpée, sel et poivre. Ajouter les queues d'asperges mixées.
- Etaler la pâte dans un moule à tarte préalablement beurré, piquer le fond et garnir avec le haddock, la mimolette et les tomates. Verser dessus l'appareil, disposer les pointes d'asperges en étoile et mettre 25 min au four à 200-220°C (th.6/7).
- Servir chaud avec une salade de mâche ou de cresson.

LA CUISINE PICARDE

CALENDRIER SCOLAIRE		2019	2020
Rentrée des élèves	lundi 2 septembre 2019		
Vacances de la Toussaint	du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2019		
Vacances de Noël	du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier 2020		
Vacances d'Hiver	du vendredi 14 février au lundi 2 mars 2020		
Vacances de Printemps	du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2020		
Vacances d'été	vendredi 3 juillet 2020		

Pour l'année 2019-2020, les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020.
*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués



123 mairiedepronleroy@gmail.com Tél: 03 44 51 74 03 Lundi 17h / 19h Mercredi 9h30 12h



Parler, ch'est bien, mais s'taire, ch'est miux.

La parole est d'argent mais le silence est d'or.

Ch'ti qui n'veut rin intind', qui n'dije rin.

Celui qui ne veut rien écouter ne doit rien avoir à dire.



Quant i pleut l' nuit d'moai, i n'y a point d'chriges

S'il pleut la nuit du 30 Avril au 1er Mai, il n'y aura pas de cerises.

Élections européennes 2019

26 mai

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen.

Salle de la MAIRIE

Bureau de Vote OUVERT de 8h à 18h

HOMMAGE au Monument aux Morts

Mercredi 8 MAI

Rendez vous en Mairie 9h Suivi de Café et viennoiseries



Goûter des Eternels

14h

RADIO LONDRES

EN TÉMOIGNAGE DU RÔLE HISTORIQUE DE "LES FRANÇAIS PARLENT AUX FRANÇAIS"

1940 1945

JEUDI 16 MAI

Le COMITE des FÊTES de PRONLEROY

Recherche de nouveaux BENEVOLES

Nous avons besoin de **vous** pour que le Comité des Fêtes de PRONLEROY puisse survivre. Les bénévoles sont la survie du Comité des Fêtes, sans eux aucune manifestation n'est possible.

Aujourd'hui, nous n'avons pas assez de bénévoles pour organiser les manifestations. Nous recherchons des personnes pour rejoindre notre équipe de bénévoles engagés, dynamiques, responsables et désireux de s'investir dans la pérennisation de nos activités:

(Pâques, Brocante, Pétanque, Barbecue Champêtre, Feu d'artifice, Halloween, Bourse aux Jouets, Noël ...)

Ce n'est que quelques heures par an, pour encadrer les défilés, montage /démontage des barnums, tenir les stands.

Renseignements lors de la Permanence de la Mairie

Le Lundi 6 Mai 2019

(Présence du Président du Comité des Fêtes)

Une réunion de la dernière chance est organisée en Mairie le Samedi 18 Mai 2019 à 10h



Vous êtes demandeur d'emploi, retraité, étudiant... l'AITT peut vous proposer des missions de jardinage, bricolage, de ménage, etc...

AITT

62 rue de Paris
Saint Just en Chaussée

A l'issue de cette mission, il vous sera proposé un accompagnement professionnel pour vous aider à retrouver un emploi ou une formation.

N'hésitez pas à prendre un rendez vous au :

03.44.78.46.98

Du Lundi au Vendredi de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



Le service SORTIR PLUS

Un service de l'action sociale
de votre Caisse de retraite complémentaire

L'AGIRC et l'ARRCO sont les organismes qui vous versent votre retraite complémentaire. Ils mettent en place des services qui permettent de faciliter vos sorties quand vous le souhaitez.

➔ A qui s'adresse SORTIR PLUS ??

A vous, sans limite d'âge si vous avez 80 ans et plus.

➔ Comment ça marche ?

- Vous appelez un conseiller au Numéro ci-dessous.
- Votre conseiller organise votre sortie avec vous: aller à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses etc..
- Votre accompagnateur vient vous chercher à l'heure convenue et vous conduit où vous voulez. Selon le cas, il peut rester à vos côtés ou revenir vous chercher. Il vous accompagne ensuite à votre domicile.

➔ Qui vous accompagne ?

Il s'agit d'un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné

➔ Comment régler chaque sortie ?

Avant d'organiser votre sortie, vous passez commande d'un chéquier SORTIR PLUS.

Il s'agit d'un chéquier Emploi Service Universel (CESU) d'une valeur de 150€ (10 chèques SORTIR PLUS de 15€ chacun). Par chéquier, votre participation forfaitaire sera de 15€ pour le premier chéquier, 20€ pour le deuxième et de 30€ pour le troisième chéquier. Vous pouvez bénéficier de trois chèquiers par an maximum.

A noter : Ces chèques SORTIR PLUS ne peuvent pas servir à payer d'autres prestations
aide à domicile, femme de ménage, séjour de vacances, taxi, etc...

➔ Combien ça coûte ?

Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir de votre domicile.

Le montant correspondra à un nombre de chèques SORTIR PLUS qui sera déterminé avec vous au moment de l'organisation de chaque sortie.

SORTIR PLUS



Comment obtenir plus d'informations ?
Auprès d'un conseiller de l'AITT au

03 44 78 46 98